

## RAPPORT DU TRESORIER EXERCICE 2018

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2018 se traduit par une diminution des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 533 170 Euros contre 1 542 980 Euros pour l'année 2017.

Les charges d'exploitation passent de 2 114 931 Euros à 2 354 677 Euros.

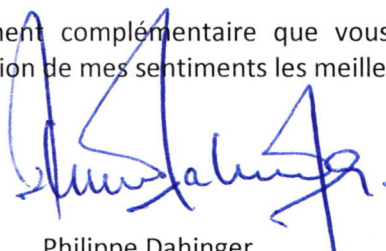
Le résultat d'exploitation de l'exercice est déficitaire de 126 900 Euros à comparer à celui de 2017 qui était bénéficiaire de 286 495 Euros.

Le résultat financier est en diminution et s'élève à 76 439 Euros contre 81 488 Euros pour 2017.

Le déficit de l'exercice s'élève à 55 841 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Philippe Dahinger  
Trésorier